



Conseil Portuaire

Gujan Mestras

Lundi 13 novembre 2017

Ordre du jour



1. Etat d'avancement de la création du SMPBA;
2. Délimitation administrative des ports et schéma de vocation portuaire;
3. Orientations budgétaires 2018;
4. Evolutions tarifaires pour 2018;
5. Comité technique des AOT: les évolutions en gestion SMPBA;
6. Point sur les travaux récemment réalisés et envisagés;
7. Règlement Particulier de Police des ports du SMPBA;
8. Questions diverses

1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

-Objectif recherché:

Doter le Bassin d'Arcachon d'une structure opérationnelle d'ingénierie, de taille réduite, de proximité, proche des usagers des ports, orientée vers les travaux, la gestion et la police portuaire ainsi que le dragage.

-Mode de fonctionnement:

Dotations + subventions + recettes portuaires – frais de fonctionnement dont masse salariale => capacité d'investissement et d'entretien des installations.

=> Arrêté du Prefet du 11 juillet 2017 et création effective le 13 juillet 2017.

- Ports non transférés au Syndicat Mixte
- Ports transférés au Syndicat Mixte sous Loi NOTRE
- Ports transférés au Syndicat Mixte HORS Loi NOTRE

Périmètre : Département de la Gironde, Andernos les bains, Arès, Lanton, La Teste de Buch;

=> Soit 14 ports; Environ 4500 AOT à terme



- Equipes en place à Audenge, Gujan et dans les capitaineries des ports;
- 3 recrutements en cours (agents portuaires et conducteur de travaux);
- Budget 2017 avec transferts crédits CD33; Préparation du budget 2018;
- Nouveaux périmètres des ports en cours de validation par le Préfet;
- Convention avec le SIBA pour la maîtrise d'œuvre du dragage;
- Transferts des budgets annexes des communes 2018;
- Créations ZMEL Ares, Andernos, Lanton;
- Schémas de vocations portuaires en cours de refonte;
- Création administrative et juridique qui se poursuit;
- Programmation 2018
- ...

2. Le Périmètre des ports



- Opportunité de mise à jour des limites portuaires: Arrêtés de 1984, hétérogénéité des limites et des principes, prise en compte des évolutions autant à terre que sur l'eau;
- Principe retenu: les infrastructures portuaires sont celles qui concourent au fonctionnement du port et qui sont au plus proche du périmètre géographique du port;
- Réflexions et impacts en terme de balisage et de dragage;
- Travaux sur les schémas de vocation portuaire;
- Périmètre retenu (courrier du 12/10/2017 vers DDTM):

Commune de Gujan-Mestras
Port de MEYRAN



Légende :

 : Anciennes Limites Portuaires Départementales (Inchangées)



1 cm = 30 mètres

Commune de Gujan-Mestras
4 Ports (BARBOTIERE, CANAL, LARROS, GUJAN)



Commune de Gujan-Mestras
Port de LA MOLE



Légende :

-  : Anciennes Limites Portuaires Départementales
-  : Proposition de limites Portuaires Syndicat Mixte



1 cm = 15 mètres

3. Budget 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	600 000,00	600 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		600 000,00	600 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	680 000,00	680 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		680 000,00	680 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 280 000,00	1 280 000,00



3. Orientations budgétaires 2018



- Dotation CD33: 2,6 M€
- Enveloppe 2018 La Teste: 2 M€
- Redevances 2018: 1,7 M€
- Fonctionnement dont MS: 1 M€
- Emprunts « historiques »: 600 k€

= > 3M€ en Investissement, dragage, entretien maintenance (plus port du Rocher LT)

4. Evolutions tarifaires pour 2018;



- ⇒ Opportunité d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- ⇒ Simplification des tarifications existantes;
- ⇒ Application homogène de la réglementation (domanialité et équipement);
- ⇒ Offre future de demande AOT et paiement en ligne, déploiement d'un outil unique;
- ⇒ Lisibilité tarification / service
- ⇒ Une contrainte d'entrée: pas d'augmentation en 2018;
- ⇒ Grands principe de la tarification et projet:

1/ Redevances d'occupation (domaniale)

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Redevance annuelle	Redevance mensuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance journalière ou nuitée
	<u>Basse saison</u> du 1er octobre au 30 avril	<u>Moyenne saison</u> mai juin et septembre	<u>Haute saison</u> du 1er juillet au 31 août	
€	€	€	€	€

NB : Occupation hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics

Navire multicoque	*1,5
Titulaires d'AOT terrestres	-75%
Navire au ponton patrimoine :	-30%
Tout navire au ponton patrimoine fait l'objet d'une sélection par un jury	

NAVIRES CLIENTS DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration) :

Nb d'emplacements demandés * L moyenne demandée par emplacement * €

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'industrie nautique

POSTE d'AMARRAGE
PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES
PUBLICS AMENAGES :

Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance

2/ Redevances d'équipement (plaisanciers)

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Ponton aménagé SMPBA avec eau et/ou électricité	Ponton aménagé SMPBA	Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	€	€	€	€
Montant mensuel et au m (en euros)	€	€	€	€

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ère ligne	€	€	€	€
2ème ligne et suivantes	€	€	€	€

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente

€/an/par liste

5 / Déplacement sur corps mort de sécurité

€

REDEVANCES TERRESTRES (TARIFS en euros TTC)

1 / Redevances d'occupation

ELEMENT D'OCCUPATION
TP
TP + Quai SMPBA
TP + Cabane SMPBA
TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA
Terrasse de dégustation ostréicole
TP et bâti de restaurants et commerces
Forfait supplémentaire pour le navire de plaisance du titulaire

ACTIVITES
% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)
Transformateur EDF
Ouvrage d'opérateur de téléphonie

2 / Redevances outillage

Portique/Potence entenus par le SMPBA
Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA
Infrastructures alimentation eau de mer réalisées par le SMPBA
Cale de mise à l'eau de Canal (pour navire > 30 m)
Aire de carénage
Bassin à flot
Stockage de marchandises et assimilées sur zone de sécurité publique SMPBA

5. Comité technique des AOT: les évolutions en gestion SMPBA;

Conseil syndical du 13 juillet => règlement des CTAOT:

⇒ CTAOT par commune;

⇒ Lien étroit avec CCM;

⇒ Présidence du CTAOT: Psdt SMPBA ou VP;

⇒ Avis conforme de la mairie concernée si membre du SMPBA (idem travaux)

⇒ Attributions:

- Procédure d'affichage,
- Recevabilité des demandes (titulaires, conformité administrative et financière, gestion sur AOT existante).
- Analyse technique liée au SVP, au projet d'installation ou de renouvellement, à la compatibilité des infrastructures proposées au regard du projet...
- Attribution précaire et révocable, liée à une utilisation et à un entretien conformes (non logement, respect des surfaces attribuées, traitement des déchets...).
- Etat des lieux préalable à l'attribution...

6. Les travaux réalisés et à venir;



En 2017:

⇒ Réhabilitations du quai Larros Est;

⇒ Sécurisation routière abords entreprise Couach et raquettes de retournement;

⇒ Dragage bassin à flots;

⇒ Sécurisation ex « Codimer Manily »;

⇒ ...

6. Les travaux réalisés et à venir;



A venir:

- ⇒ Réhabilitations de quais;
- ⇒ Aménagement, sécurisation voiries Larros;
- ⇒ Dragage port de Gujan;
- ⇒ Mur de soutènement La Molle pour élargissement chaussée;
- ⇒ Sécurisation et aménagement plaisance Ostréadulis;
- ⇒ Construction de cabanes;
- ⇒ ...

Programmation votée le 8 décembre 2017

7. Règlement Particulier de Police des ports du SMPBA;



⇒ Délibération du 13 septembre visant à engager l'adoption d'un règlement de police à l'échelle du périmètre SMPBA;

- Utilisation des terre pleins;
- Bouteilles de gaz;
- Matériel sur chaussée;
- Anti fouling

⇒ Sera complété par un règlement de gestion;

8. QUESTIONS;